

**THE AGENCY FOR CO-OPERATIVE HOUSING –  
L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION**

**POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL**

**Réunion du Conseil d'administration du 9 juin 2006**

---

**GOUVERNANCE**

**Nomination des dirigeants et des membres des comités**

Le Conseil a reçu une résolution signée par Nicholas Gazzard au nom du seul membre de l'Agence, la Fédération de l'habitation coopérative du Canada, reconduisant les vérificateurs de l'Agence et les administrateurs Ray Hession et Jill Kelly, dont les mandats au Conseil prenaient fin.

Le Conseil a aussi reconduit Ray Hession au poste de président, Jill Kelly au poste de vice-présidente et Peter Crawford au poste de trésorier, indiquant que ces trois forment le Comité de la gouvernance et des ressources humaines en raison de leurs fonctions. Le Conseil a accepté que Barb Millsap et Carol Davis continuent de siéger avec le trésorier au Comité des finances et de la vérification.

**Rapport du Comité de la gouvernance et des ressources humaines**

Le Comité de la gouvernance et des ressources humaines a invité les membres du Conseil à commenter les résultats de l'auto-évaluation annuelle du Conseil, réalisée en ligne en avril. Le comité a demandé au personnel de déterminer les politiques qui nécessitent l'approbation du Conseil et les employés qui devraient s'en charger, et d'y donner le suivi approprié. Le comité a convenu d'amorcer un processus de planification de la relève à sa prochaine réunion. Le Conseil a approuvé un calendrier annuel d'activités, sur la recommandation du comité.

**Rapport du Comité des finances et de la vérification**

Le Comité des finances et de la vérification a indiqué que le surplus d'exploitation de l'Agence était largement attribuable au retard de l'ouverture de ses bureaux dans l'Ouest. Le comité a considéré que le surplus assurerait une trésorerie positive pour un avenir prévisible, rendant inutile la demande d'une marge de crédit, quoi que les dépenses prévues réduiront le surplus d'ici la fin de l'année. Le Conseil a demandé au comité d'examiner et de faire rapport au sujet du rendement budgétaire prévu de l'Agence pour l'ensemble de l'année.

**Examen des politiques**

Le Conseil a établi un horaire pour examiner et mettre à jour chacune des politiques et il a apporté des changements mineurs aux documents suivants, tel que recommandé par le personnel ou un comité du Conseil :

- le cadre de référence pour le Groupe des utilisateurs de l'information
- le mandat du Comité des finances et de la vérification
- l'énoncé de mandat du Conseil d'administration
- l'énoncé concernant le rôle des administrateurs individuels.

Le Conseil a pris les mesures nécessaires pour garantir que les membres du Groupe des utilisateurs de l'information reflètent les changements à la direction des organismes en question.

### **Séance d'information publique de l'Agence**

La directrice générale a souligné que les présentations futures au sujet de l'Agence à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC) seront axées sur le rendement et les projets de l'Agence.

## **GESTION DES PROGRAMMES**

### **Modèle d'évaluation des risques**

Le Conseil a approuvé un changement mineur au modèle d'évaluation des risques de l'Agence. La valeur de remplacement d'une coopérative sera maintenant utilisée comme dénominateur dans le ratio de revenu net calculé pour chaque coopérative dans le cadre de l'évaluation annuelle des risques de l'Agence.

## **OPÉRATIONS**

### **Rapport de la direction**

Avec l'aide des directeurs de divisions, la directrice générale a présenté le rapport de la direction pour la période allant du 16 mars 2006 au 31 mai 2006, qui mettait en lumière les réalisations, les travaux en cours, les objectifs pour le prochain trimestre et les activités reportées. Voici quelques éléments de ce rapport :

- Pour des raisons administratives, la SCHL a retardé de façon imprévue le transfert de 80 coopératives de l'Ontario à l'Agence pendant plus d'un mois. Puisque la SCHL n'avait pas avisé les coopératives de ce retard, le Conseil a demandé que la liste des clients de l'Agence soit affichée sur le site Web et tenue à jour.
- La SCHL et la FHCC ont élaboré des lignes directrices en langage clair pour tous les programmes administrés par l'Agence au nom de la SCHL. Ces lignes directrices seront affichées sur le site Web dès qu'une dernière question sera réglée.

- Le personnel de l'Agence travaille avec plusieurs coopératives à risque.
- L'Agence a comblé la plupart des postes du personnel et a trouvé des locaux pour les centres de services régionaux dans les Prairies et en Colombie-Britannique.
- Une excellente séance d'orientation de deux jours pour le personnel a eu lieu en avril et d'autres activités de formation du personnel sont prévues pour le mois d'août, lorsque le personnel de l'Ouest entrera en fonction.
- La directrice générale a souligné que la version préliminaire de la vision de l'Agence est presque terminée. Elle a prédit que le plus important défi pour l'Agence serait l'absence d'accès au financement pour les coopératives nécessitant des réparations et des améliorations majeures.
- D'après la SCHL, la province du Manitoba veut conclure les négociations pour le retour des coopératives fédérales avant la fin de l'exercice financier de la province. Le Conseil a demandé à l'Agence de ne manquer aucune occasion d'offrir plus de services.

### **États financiers au 30 avril 2006**

Sur la recommandation du Comité des finances et de la vérification, le Conseil a approuvé les états financiers pour la période de quatre mois se terminant le 30 avril 2006.

### **Système d'information de l'Agence des coopératives d'habitation (SIACH)**

Le Conseil a confirmé le calendrier pour la publication des nouveaux modules du système d'information et il a délégué à la directrice générale le pouvoir de certifier et d'accepter la publication future des nouveaux éléments du système d'information.

### **HUIS-CLOS**

Le Conseil a examiné l'évaluation du rendement et la rémunération de la directrice générale.